Tableau n°1.1.2

Maladies professionnelles causées par le mercure et ses composés

désignation des maladies	délai de prise en charge	liste indicative des principaux travaux susceptibles de provoquer ces maladies
Encéphalopathie aiguë.  Tremblement intentionnel.	20 jours 1 an	Extraction, traitement, préparation, manipulation du mercure de ses amalgames, de ses combinaisons et de
		tout produit en renfermant, notamment :
Ataxie cérébelleuse. Stomatite.	1 an 60 jours	- Distillation du mercure et récupération du mercure par distillation de résidus industriels;
Coliques et diarrhées.	30 jours	- Fabrication et réparation de thermomètres; baromètres, manomètres; pompes ou trompes à mercure.
Néphrites azotémiques.	1 an	Emploi du mercure ou de ses composés dans la construction électrique, notamment :
Lésions eczématiformes récidivant en cas de nouvelle exposition au risque ou	30 jours	- Emploi des pompes ou trompes à mercure dans la fabrication des lampes à incandescence, lampes;
confirmées par un test épicutané.		radiophoniques, ampoules radiographiques;  - Fabrication et réparation de
		redresseurs de courant ou de lampes à vapeurs de mercure  - Emploi du mercure comme conducteur dans l'appareillage électrique;  - Préparation du zinc

amalgamé pour les piles électriques;

 Fabrication et réparation d'accumulateurs électriques au mercure.

Emploi du mercure et de ses composés dans l'industrie chimique, notamment :

- Emploi du mercure ou de ses composés comme agents catalytiques;
- Electrolyse avec cathode de mercure au chlorure de sodium ou autres sels.

Fabrication des composés du mercure.

Préparation, conditionnement et application de spécialités pharmaceutiques ou phytopharmaceutiques contenant du mercure ou des composés du mercure.

Travail des peaux au moyen de sel de mercure, notamment :

 Secrétage des peaux par le nitrate acide de mercure, feutrage des poils sécrétés, naturalisation d'animaux au moyen de sels de mercure.

Dorure, argenture, étamage, bronzage, damasquinage à l'aide de mercure ou de sels de mercure.

Fabrication et emploi d'amorces au fulminate de mercure.

Autres applications et traitements par le mercure(et ses sels).